

## Transcription de l'interview de Pierre Bernard-Reymond (Paris, 11 mars 2009)

**Légende:** Transcription de l'interview de Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'État auprès du ministre français des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes de 1979 à 1981, député européen de 1984 à 1986 et de 1989 à 1999 et sénateur des Hautes-Alpes de 2007 à 2014, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 11 mars 2009 au Sénat français à Paris. Conduit par Frédéric Clavert, chercheur au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur les sujets suivants: la politique européenne de la France, les négociations d'adhésion avec la Grèce, l'Espagne, le Portugal et la Roumanie, l'évolution des pouvoirs et du rôle du parlement européen, le Sénat français et les questions européennes et les perspectives de l'Union européenne.

**Source:** Interview de Pierre Bernard-Reymond / PIERRE BERNARD-REYMOND, Frédéric Clavert, prise de vue : Alexandre Germain.- Paris: CVCE [Prod.], 11.03.2009. CVCE, Sanem. - VIDEO (01:34:45, Couleur, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/transcription\\_de\\_l\\_interview\\_de\\_pierre\\_bernard\\_reymond\\_paris\\_11\\_mars\\_2009-fr-d37d4d88-d70e-4e9d-a87e-f662ca455f8c.html](http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_de_pierre_bernard_reymond_paris_11_mars_2009-fr-d37d4d88-d70e-4e9d-a87e-f662ca455f8c.html)



**Date de dernière mise à jour:** 12/08/2016

## Transcription de l'interview de Pierre Bernard-Reymond (Paris, 11 mars 2009)

### Table des matières

1. La politique européenne de la France.....	1
2. Les négociations d'adhésion avec la Grèce, l'Espagne, le Portugal et la Roumanie.....	10
3. L'évolution des pouvoirs et du rôle du Parlement européen.....	13
4. Le Sénat français et les questions européennes.....	19
5. Les perspectives de l'Union européenne.....	22

### 1. La politique européenne de la France

[Frédéric Clavert] Monsieur Pierre Bernard-Reymond, je vous remercie d'avoir accepté cette interview.

[Pierre Bernard-Reymond] Je vous en prie.

[Frédéric Clavert] Nous allons commencer cette interview par votre passage au secrétariat d'État aux Affaires européennes. Vous y êtes nommé en septembre 1979. C'est une nouveauté sous la V<sup>e</sup> République. Pourquoi ce secrétariat d'État a-t-il été créé ? Et pourquoi vous-même y avez été nommé ?

[Pierre Bernard-Reymond] Je pense qu'il y a des raisons politiques et des raisons techniques. Les raisons politiques, c'est que le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, était très Européen, plus Européen que ses prédécesseurs et il avait l'intention de pratiquer une politique très active en cette matière. Je crois également qu'il y avait une raison technique, c'est que la France allait prendre la présidence de la Communauté européenne et il était important, compte tenu de la charge que représentait cette responsabilité, que le ministre des Affaires étrangères, qui était monsieur Jean François-Poncet, puisse être aidé par un secrétaire d'État. Il y avait de plus en plus de réunions de niveau ministériel à assumer et le ministre des Affaires étrangères doit continuer à faire son travail de ministre des Affaires étrangères au niveau mondial, mais il doit aussi être très présent dans les affaires européennes lorsque son pays préside, et par conséquent, il a besoin qu'un autre membre du gouvernement puisse de temps en temps le remplacer dans la présidence de ces conseils. J'ajouterais qu'il y a eu certainement aussi une raison politique parce que le président de la République avait à l'esprit la réalisation d'un certain nombre d'actions très importantes, et il voulait marquer l'importance qu'il accordait à la construction européenne en spécialisant un membre de son gouvernement dans cette fonction et dans cet objectif européen.

Néanmoins, c'était une création, je dirais, assez modeste, assez *soft*, comme on dit, parce qu'il y avait dans la majorité qui soutenait le président de la République, en fait, deux courants. Celui qui lui était le plus proche à l'époque, l'UDF, c'est-à-dire l'Union pour la démocratie française, qui était à la fois très libérale, très européenne. Et puis, il y avait les gaullistes, qui l'étaient moins. Et le président de la République ne voulait pas heurter de front la partie gaulliste de sa majorité et je me souviens en particulier de la vigilance très attentive que Michel Debré portait sur l'évolution politique en matière européenne des actions du président de la République. Et par conséquent, le président a voulu surtout présenter cette création comme un aspect technique et la réponse à un travail supplémentaire à accomplir au moment où la France allait présider l'Union européenne. D'ailleurs, cela s'est très bien passé, dans la mesure où, lorsque j'ai été nommé, j'ai eu l'occasion d'inviter à dîner en tête-à-tête monsieur Michel Debré et je lui ai expliqué ce que nous voulions faire et je lui ai aussi expliqué que, pour ma part, personnellement, si j'étais de formation démocrate-chrétienne et si j'avais toujours été très européen, j'étais également gaulliste puisque, lorsque, le 13 mai 1958, le général de Gaulle a pris le pouvoir, en quelque sorte, a mis fin à la IV<sup>e</sup> République, j'étais un jeune élève dans mon lycée Dominique Villars de Gap dans les Hautes-Alpes, et un grand de première, comme on disait à l'époque, était venu me voir en disant « Est-ce que tu sais ce qui est en train de se passer ? » et quand il m'a expliqué les événements, j'ai été tout de suite très heureux de constater que nous allions mettre fin à l'instabilité des gouvernements de la IV<sup>e</sup> République et j'ai toujours été très favorable aux orientations qu'avait pris le général de Gaulle sur la force de frappe, sur nos positions au conseil de sécurité de l'ONU, etc. Néanmoins, je ne faisais pas partie de cette formation politique parce que j'étais plus européen qu'eux. Nous nous sommes expliqués sur ces orientations et je dois dire que je n'ai pas eu par la suite de difficultés avec mes amis gaullistes pour l'élaboration et pour les actions que j'ai pu faire en matière européenne.

Alors, si j'ai été choisi, je pense que c'est parce que, d'abord, j'étais très jeune et, finalement, peu connu en France, et que comme le président de la République ne souhaitait pas donner, au départ, une dimension trop marquée, trop politique, et trop importante à la création de ce secrétariat d'État, qui devait apparaître plutôt comme un secrétariat d'État technique, je crois que mon profil correspondait un peu à cela. Et puis, j'avais été préalablement secrétaire d'État au Budget en France et donc, j'avais eu l'occasion de négocier le budget européen avec mes homologues des autres pays de la Communauté et je suppose que le président de la République avait noté que j'avais déjà, par conséquent, une certaine familiarité avec les questions européennes, qui s'ajoutaient à mes convictions propres, et c'est certainement aussi une des raisons qui ont fait que j'ai été choisi pour créer ce secrétariat d'État aux Affaires européennes.

[**Frédéric Clavert**] Entre le président de la République, le ministre des Affaires étrangères, le premier ministre, vous-même, comment les rôles se sont-ils répartis ? Est-ce que, en termes administratifs, vous aviez des contacts avec le SGCI ? Quels étaient vos contacts avec l'administration du Quai d'Orsay ? Est-ce que vous aviez vous-mêmes une petite administration, une petite infrastructure ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Oui, il a fallu tout bâtir, puisque c'était une création. En fait, vous savez, le pouvoir recule et s'amincit, si je puis dire, au fur et à mesure que vous en approchez. C'est vrai dans tous les domaines de la vie politique et c'est vrai aussi dans ce domaine européen. Lorsque vous êtes à l'extérieur du gouvernement ou à l'extérieur du pouvoir, vous vous imaginez que ceux qui le détiennent ont des marges de manœuvre assez considérables. Lorsque vous êtes, ensuite, j'allais dire, de l'autre côté du miroir, et lorsque vous êtes au gouvernement, vous vous apercevez d'abord que, globalement, les marges de manœuvre ne sont pas celles que vous imaginiez, et celles qu'imaginent nos concitoyens, et que la mondialisation, les impératifs économiques, réduisent sensiblement l'espace qui est laissé à l'action politique, et il est bien naturel que ce qui reste, en quelque sorte, de véritable pouvoir soit d'abord exercé par le premier, c'est-à-dire par le président de la République, puis, ensuite, par le premier ministre, et en l'occurrence, en ce qui concerne les affaires européennes, j'étais en quelque sorte sous l'autorité de gens qui étaient très européens. Le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, comme je l'ai dit, mais aussi le premier ministre. N'oublions pas que Raymond Barre avait été membre de la Commission européenne et qu'il était lui-même un Européen tout à fait convaincu. Et Jean François-Poncet, mon ministre des Affaires étrangères, également. Donc, soyons honnêtes, soyons transparents : il est vrai que le secrétaire d'État, qui en plus était amené à créer cette fonction, n'avait pas un pouvoir extraordinaire par rapport à ceux que pouvaient exercer le président de la République, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères.

Néanmoins, je dois dire que sur un certain nombre de problèmes, j'ai pu m'exprimer, si je puis dire. En particulier, on m'a confié la renégociation de la convention de Lomé, qui a été pour moi un souvenir tout à fait important. J'avais comme homologue président des pays ACP, un Sénégalais, monsieur Seck, avec qui je me suis très bien entendu, et je crois que nous avons l'un et l'autre pu conduire cette négociation sur Lomé avec efficacité, avec courtoisie, avec compréhension mutuelle, et au total, ça s'est très bien passé, je garde un excellent souvenir de cette négociation.

Alors, en ce qui concerne l'organisation administrative, il y a un problème qui n'est jamais réglé, et qui se présente sous la forme d'une alternative : ou bien vous considérez que l'homme en charge des questions européennes au sein du gouvernement est dans, je dirais, l'orbite du Quai d'Orsay, c'est-à-dire du ministère des Affaires étrangères, et c'est le choix qui a toujours été fait en France. Autrement dit, la politique européenne dépend quand même encore des affaires étrangères. Ou bien vous considérez que l'Europe fait, en quelque sorte, partie, presque, du domaine intérieur de chaque pays, que c'est un secteur tout à fait fondamental, et alors vous placez la personne en charge des questions européennes auprès du premier ministre. Et vous donnez à cette personne, je dirais, un rang, et donc une capacité et un pouvoir égal à tous les autres ministères, et en particulier le ministère des Finances, Bercy comme on dit en France, chez nous. En fait, aucun pays, en tout cas pas la France, n'a souhaité franchir ce pas jusqu'à nos jours, et donc le secrétaire d'État chargé des affaires européennes est toujours un secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères.

Néanmoins, c'est une fonction qui, par nature, est transversale, et par nature doit être très présente dans les autres ministères ou dans les autres structures. Et, effectivement, je n'avais pas, j'avais un cabinet bien entendu, mais je n'avais pas de structure administrative spécifique.

Mais j'avais le contact et, je dirais, une certaine autorité avec tous ceux qui, dans les autres ministères, s'intéressaient ou avaient en charge les questions européennes, soit de façon continue, comme le SGCI, auprès du premier ministre chargé de la coordination de toutes ces questions européennes, soit auprès des ministères pour telle ou telle question qui se posait et qui avait, à l'évidence, une dimension européenne.

**[Frédéric Clavert]** Est-ce que, de manière générale, quand vous avez occupé ce secrétariat d'État, les affaires européennes, à Bruxelles, à Paris, se déroulaient comme vous l'aviez imaginé ? Comment se déroulaient les réunions des neuf à Bruxelles ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Oui, alors, j'imagine un peu ce que ce doit être aujourd'hui quand on est 27 pays. Nous, nous étions huit, plus un, neuf, quand la Grèce est entrée dans l'Union européenne. Donc, les choses doivent être aujourd'hui très différentes. Mais en ce qui concerne les réunions des conseils des ministres, il y avait une certaine familiarité, il y avait une grande connaissance mutuelle entre les différents secrétaires d'État, et également avec les ministres que nous avions l'occasion de connaître. Et j'ai le souvenir, évidemment, de beaucoup de mes collègues. Je pense que l'intérêt que nous pouvions tirer de ces réunions était à la fois, bien entendu, le fait que nous représentions nos États et que nous essayions de faire avancer l'Europe. Mais, en même temps, tout cela était facilité par une connaissance personnelle des uns et des autres, et par la conviction, qui était très partagée, de l'importance que devait revêtir la construction européenne. On n'est jamais complètement sûr qu'il n'y aura pas de recul, qu'il n'y aura pas d'arrêt dans un processus aussi important et, par conséquent, nous étions tous très attentifs à la tâche que nous devons accomplir et aux objectifs que nous nous donnions.

**[Frédéric Clavert]** Quelques mois avant que vous deveniez secrétaire d'État, il y a les élections au Parlement européen. Ce sont des élections importantes, puisque c'est la première fois qu'il y a des élections au suffrage universel direct pour le Parlement européen. Est-ce que vous avez un souvenir de cette campagne ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Oui, c'est en fait un souvenir de militant plus qu'un souvenir d'homme politique. J'ai été militant de l'Europe avant même d'être militant politique. Je me souviens d'avoir été à Strasbourg à un grand congrès d'une association, qui en fait un par an, et qui avait choisi cette année comme thème « L'Europe des personnes et des peuples ». J'avais 18 ans. Ce congrès était organisé par ce que nous appelons les « Semaines sociales de France », qui sont d'ailleurs aujourd'hui présidées par monsieur Camdessus, l'ancien directeur général du FMI, et j'avais 18 ans et j'étais très allant sur les questions européennes. Je peux dire que mes convictions et mon intuition en faveur de l'Europe sont très anciennes. J'ai toujours pensé que chaque génération devait avoir un objectif suffisamment élevé pour enthousiasmer, pour qu'on y consacre beaucoup d'ardeur, beaucoup de temps. Et il me semblait que, pour la génération qui était la mienne, la construction de l'Europe était quelque chose de tout à fait fondamental. Je suis né en 1944, c'est-à-dire à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Je n'en ai aucun souvenir

bien sûr, mais tout ce que j'en ai appris très rapidement m'a montré à quel point la réconciliation franco-allemande était un impératif fondamental. Le fait aussi de pouvoir démontrer que l'on construisait un continent dans la démocratie et qui, par conséquent, avait valeur d'exemple pour beaucoup de zones de la planète, me paraissait aussi quelque chose de tout à fait fondamental. Et donc, j'ai été habité par la volonté de construire l'Europe à la fois très jeune et de façon très forte. Par conséquent, j'ai, chaque fois que j'en ai eu l'occasion, essayé d'être aussi un militant de l'Europe. Lorsque j'ai été maire de Gap, puisque j'ai été premier adjoint de ma ville, la ville dans laquelle je suis né, dans les Hautes-Alpes, en France, j'ai été premier adjoint pendant 18 ans, puis maire pendant 18 ans, j'ai par exemple créé une Maison de l'Europe, qui existe toujours, qui fonctionne bien, et qui permet de sensibiliser au niveau local, en toute proximité, mes concitoyennes et concitoyens aux questions européennes. Et j'ai été très heureux que mes responsabilités politiques convergent vers ces convictions, puisque j'ai eu l'occasion à la fois d'être secrétaire d'État aux Affaires européennes et trois fois parlementaire européen.

[**Frédéric Clavert**] Quelques mois avant que vous arriviez au secrétariat d'État, il y aussi des décisions extrêmement importantes qui sont prises pour mettre en place un système monétaire européen.

[**Pierre Bernard-Reymond**] Absolument.

[**Frédéric Clavert**] Est-ce que vous avez participé à sa mise en place, à la mise en œuvre de ces décisions ?

[**Pierre Bernard-Reymond**] Alors, comme je vous le disais tout à l'heure, il est évident que la construction d'un système monétaire européen, qui est d'une importance majeure, puisque c'est finalement les premiers éléments de ce que sera plus tard la monnaie unique, ce système monétaire européen, c'était une conviction très affirmée du président de la République. N'oublions pas que le président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, avait été dix ans ministre des Finances. N'oublions pas non plus que Raymond Barre était avant tout un économiste. Et n'oublions pas non plus que tout cela se faisait en relation très étroite avec Helmut Schmidt, avec l'Allemagne. Donc, il est bien évident que ce sont d'abord les hommes que je viens de citer qui sont à l'origine de ce système monétaire européen et que le secrétaire d'État avait plus un travail, je dirais, de propagandiste et de mise en œuvre, qu'un rôle de décideur ou d'inspirateur, soyons raisonnables. Donc néanmoins, j'ai quand même vécu cette affaire de l'installation du système monétaire européen comme un moment important de la construction européenne et comme une orientation qui faisait franchir une étape importante à cette construction.

**[Frédéric Clavert]** Vous avez évoqué les relations de Valéry Giscard d'Estaing avec Helmut Schmidt. La présidence de Valéry Giscard d'Estaing, c'est un moment très important pour le couple franco-allemand, où ce moteur franco-allemand joue un rôle qui est essentiel. À votre niveau, quelles étaient vos relations avec vos homologues allemands ? Et, à titre personnel, quelle importance accordez-vous à ce moteur franco-allemand ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Alors, je crois que l'entente franco-allemande a été, reste et demeurera tout à fait fondamentale dans la construction de l'Europe. Il y a eu, bien sûr, d'abord des raisons circonstanciées : la Deuxième Guerre mondiale, les enseignements que nous avons tirés de cette tragédie, et la volonté et, je dirais, l'inspiration géniale des pères fondateurs de l'Europe de se dire qu'il fallait mettre un terme à cet antagonisme franco-allemand et fonder une autre façon de voir les choses. En effet, jusqu'ici les relations entre les peuples s'ordonnaient autour essentiellement de deux formules : ou bien c'était l'impérialisme, c'est-à-dire la domination par une nation de toutes les autres, ou bien c'était le nationalisme. Et aucun des deux n'était satisfaisant pour un profond démocrate, puisque dans un cas, il y a une domination d'un peuple sur tous les autres, et dans un autre cas, il y a affrontement (ça se traduit malheureusement toujours comme ça), affrontement des nationalismes qui, souvent, vont jusqu'à la guerre. Et l'inspiration géniale des Européens et des pères fondateurs de l'Europe à l'époque, ça a été de dire « Il y a une troisième façon d'organiser les relations entre les peuples, fondée à la fois sur la démocratie, sur la liberté, et fondée sur la volonté des uns et des autres de faire ensemble, et non pas la domination ou la volonté d'exiger et d'imposer. » L'idée est également que chaque nation reste, en quelque sorte, avec ses droits, qui fait qu'aucun des États ne peut se sentir conduit par les autres au-delà de ce qu'il veut faire, me paraissait également très important. Donc ça a été un moment très fort, à mon avis, que de combiner à la fois la réconciliation franco-allemande et l'inspiration d'une nouvelle façon d'organiser les relations entre les peuples à travers cette construction européenne.

C'est, je crois, quelque chose qui demeure, non seulement en raison de ce que je viens de vous dire : en raison de l'histoire, mais c'est aussi important parce que la géopolitique nous conduit à cela, et je crois qu'on ne peut pas imaginer une Europe efficace sans un très bon fonctionnement du moteur franco-allemand. Il ne s'agit pas d'écarter les autres, il ne s'agit pas de créer une Europe à deux qui serait ensuite imposée à tous les autres. Mais il s'agit de constater que les faits sont ainsi, la géopolitique et le fait que, si la France et l'Allemagne ne s'entendent pas, l'Europe ou s'arrête ou va moins vite. Et je crois que c'est très important. Certes, le rôle du moteur franco-allemand est peut-être un peu différent dans une Europe à 27 que dans une Europe à 6 ou 7, ou 9 ou 12 ou 15, mais je crois que ça demeure quelque chose de très important. C'est en tout cas la conviction que nous avons à cette époque et j'avais de bonnes relations avec mon homologue, qui était Klaus von Dohnanyi, le frère du grand chef d'orchestre, que vous avez certainement connu, et nous étions animés de cette conviction, de cette volonté, et je dois dire que dans la plupart des grands dossiers, nous nous sommes très bien entendus. Il y a eu de temps en temps, comme il est normal, quelques difficultés, par exemple quand nous avons eu à négocier, je me souviens, le chèque de madame Thatcher, comme on disait. C'est-à-dire, comme vous le savez, madame Thatcher voulait avoir en retour un chèque, qu'elle a d'ailleurs obtenu. J'ai un peu eu le sentiment à un moment que

l'Allemagne nous avait un peu lâché dans la négociation, mais globalement je dois dire que les choses se sont bien passées. Il faut se souvenir quand même que ce contact et ces excellentes relations entre le président de la République Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt ont quand même été à l'origine de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, à l'origine du système monétaire européen, à l'origine de la création du Conseil européen, qui me paraît quelque chose de tout à fait fondamental. Je crois que sans Conseil européen, l'Europe n'aurait pas avancé comme elle a avancé. Et on voit bien que les moments forts de la construction européenne, ce sont les réunions des Conseils européens. Et tout cela s'est fait à ce moment-là. Et donc, il y a vraiment eu une étape, en particulier, institutionnelle à cette époque qui a été, à mon avis, une étape tout à fait fondamentale.

**[Frédéric Clavert]** Vous avez évoqué la convention de Lomé. Robert Schuman, dès 1950, parle des relations de l'Europe avec l'Afrique. Mais, dans un premier temps, la France est le seul des pays membres de la Communauté à avoir des relations vraiment très denses avec les pays africains. Et, en 1973, ça change puisque le Royaume-Uni adhère à la Communauté économique européenne. Est-ce que, lorsque vous avez renégocié la convention de Lomé, vous avez eu des relations particulières avec des homologues britanniques sur cette négociation ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Je n'ai pas perçu, au moment de la renégociation des accords de Lomé, je n'ai pas perçu très fortement cette dichotomie. Véritablement, nous avons l'impression de représenter l'Europe face, je dirais, à presque l'ensemble des pays en voie de développement. Ce n'était pas tout à fait exact parce que... par rapport à ce que l'on peut imaginer aujourd'hui, mais il n'y avait pas autant de pays ACP, Afrique, Caraïbes, Pacifique, qu'il y en a maintenant. Mais enfin, nous avons l'impression de nous adresser véritablement au cœur des pays en voie de développement. Et certes, nous sentions bien qu'il y avait une sensibilité française, une sensibilité anglo-saxonne, mais ça n'a pas été quelque chose de considéré comme un obstacle. Et je crois que nous avons, de ce point de vue, eu une vision assez rapidement globalisante et intégrée par rapport au risque que vous évoquiez.

**[Frédéric Clavert]** Juste une question sur vos mandats locaux : vous avez été maire de Gap, vous avez été vice-président du conseil général des Hautes-Alpes. Les collectivités territoriales... Quelle est l'influence de la construction européenne sur les collectivités territoriales et est-ce qu'elles peuvent intervenir à un moment ou à un autre sur le processus décisionnel européen ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Bon, soyons honnêtes, soyons clairs : les collectivités territoriales, elles cherchent d'abord l'argent de l'Europe. Le maire, le conseiller général, en France, ce qu'il veut, c'est d'abord trouver les moyens financiers de réaliser son programme. Et vous savez que nous avons en France un système très compliqué de ce qu'on appelle le « mille-feuille », dont on parle beaucoup aujourd'hui avec la commission Balladur, qui consiste à aller en quelque sorte mendier auprès de chaque niveau d'administration les crédits nécessaires pour organiser

un montage financier de tel ou tel dossier. Et alors le maire, qui est le représentant de la cellule de base de la démocratie française, s'adresse au conseil général, à la région, à l'État, à des agences de l'environnement, de ceci, de cela, puis il a encore un niveau supplémentaire, qui est le niveau européen. Alors tout le monde se précipite sur les programmes LEADERS, sur les programmes ceci, les programmes cela. Et l'Europe est surtout perçue par les collectivités territoriales comme l'organe supplémentaire qui leur apporte de l'argent. Il faut dire les choses comme elles sont.

Dans les régions rurales, il est certain que, en tout cas en France c'est le cas, les élus sont aussi très sensibles à la politique agricole parce qu'il est évident qu'une bonne partie de leurs concitoyens sont dépendants de cette politique agricole. Et on le voit actuellement où le ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, ancien commissaire européen, comme vous le savez, a décidé de reconvertir les aides européennes en prenant des aides qui étaient jusqu'ici données aux céréaliers, pour faire bref, vers les producteurs ovins en particulier et cela crée quelques remous, ce qui prouve à quel point la politique agricole est encore extrêmement enracinée, si je puis dire, dans la réalité française.

Alors, en ce qui concerne, je dirais, la dimension européenne d'une collectivité territoriale, il y a aussi quelque chose qui a quand même pas mal marché, ce sont les jumelages. Que ce soit avec les pays de l'Europe d'origine, si je puis dire, ou même maintenant avec les pays d'Europe de l'Est. C'est quelque chose qu'il ne faut pas négliger. Je crois que ça crée des liens à un niveau de proximité intéressant. Moi-même, j'ai été jumelé avec une ville italienne, Pinerolo, et une ville de Bavière, une ville allemande, Traunstein. Et c'est des jumelages qui durent depuis plus de trente ans et qui, je crois, ont effectivement un rôle important du point de vue de la connaissance mutuelle, des relations qui se tissent entre telle association de la ville avec telle autre association, etc.

Maintenant, est-ce que les élus locaux s'intéressent beaucoup à l'Europe ? Pas autant que je ne le souhaiterais, et pas autant qu'il le faudrait. Je crois que... Vous savez, les élus... il y a 500 000 élus en France, donc ils sont un peu des citoyens comme les autres, et il faut bien reconnaître que l'Europe est encore une dimension un peu difficile à appréhender, que l'on voit beaucoup plus par les contraintes qu'elle semble apporter que par les apports qu'elle est susceptible de nous donner.

**[Frédéric Clavert]** Vous avez évoqué vos relations avec Michel Debré. À peu près un an avant votre nomination au secrétariat d'État aux Affaires européennes, Jacques Chirac prononce l'appel de Cochin, qui dénonce un parti de l'étranger. Est-ce que vous avez aussi rencontré Jacques Chirac ? Quelles étaient vos relations avec Jacques Chirac ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Je n'ai pas eu l'occasion de parler de façon approfondie avec Jacques Chirac des questions européennes. Je l'ai connu préalablement lorsque j'étais député français et qu'il était ministre de l'Agriculture. Je crois qu'il y a une grande différence entre l'appel de Cochin et la politique que, plus tard, Jacques Chirac président de la République conduira au niveau européen. Je constate que tous les présidents de la République qui sont

confrontés aux réalités de l'Europe et aux réalités du monde deviennent plus européens qu'ils ne l'étaient lorsqu'ils n'avaient pas ce type de responsabilités. Et je trouve que la politique européenne de Jacques Chirac a été une politique qui convient parfaitement à quelqu'un qui comme moi est très convaincu de l'avenir de l'Europe et très intéressé par le renforcement de cette politique.

**[Frédéric Clavert]** Quel regard portiez-vous sur la politique européenne de François Mitterrand ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Alors, globalement, je porte un regard positif. Si vous voulez, quand le président de la République Mitterrand est arrivé au pouvoir, il a été, à mon avis, un peu bousculé par son programme et, dans un premier temps, sa politique, en particulier sur le plan économique, a été très inquiétante puisqu'on a quand même dépensé un peu sans compter et on a été amené à dévaluer trois fois le franc. Donc on est arrivés à une période où... à la croisée des chemins, où le président de la République devait soit décider de continuer sur la voie qu'il avait initiée au lendemain de son élection, et à mon avis ça allait se terminer par une sortie de la France de l'Europe, parce que ce n'était pas possible que nos partenaires puissent accepter longtemps un pays qui avait choisi une politique qui était loin de la social-démocratie et qui devenait extrêmement inquiétante sur le plan économique. Il y a eu donc un choix à faire et le président de la République, je crois influencé par Jacques Delors, a fait le bon choix, c'est-à-dire le choix du réalisme, le choix de la social-démocratie et, globalement, le choix de l'Europe. Donc, en tant qu'Européen, je n'ai pas de jugement négatif sur la façon dont par la suite le président Mitterrand a conduit les affaires européennes. Je fais simplement une observation plutôt négative sur sa réaction, beaucoup plus tard, à l'issue de la chute du mur de Berlin et de la recomposition, je dirais, très fondamentale de notre continent avec l'attitude à adopter à l'égard des anciennes démocraties populaires et surtout à l'égard de la réunification allemande. Il est certain que le président de l'époque, monsieur Mitterrand, a été, me semble-t-il, extrêmement réticent sur la réunification allemande, mais c'était l'époque aussi où l'on tenait aux démocraties de l'Est, aux anciennes démocraties de l'Est, le langage qui consistait à dire « Écoutez, il faut d'abord que vous vous développiez, il faut d'abord que vous vous réunissiez entre vous, et puis après on verra si vous pouvez entrer dans l'Union européenne. » C'est-à-dire que la France était tout de même assez timorée, assez prudente sur ce bouleversement que représentait la chute du mur de Berlin, la dissolution du pacte de Varsovie et l'implosion de l'Union soviétique. Néanmoins, je crois que, finalement, le président a progressivement rectifié le tir et, globalement, au regard de l'histoire, je pense que le président Mitterrand sera plutôt jugé comme se situant dans la lignée des présidents de la République favorables à l'Europe.

**[Frédéric Clavert]** Puisque vous évoquez cette période, c'est-à-dire 1989-1990 et les années qui suivent, la France assure la présidence de la Communauté économique européenne au second semestre de 1989. Cette présidence se termine par le Conseil européen de Strasbourg, en décembre. Quel regard à l'époque aviez-vous porté sur cette présidence de la Communauté

économique européenne ? Était-ce un regard positif ou, comme semble indiquer ce que vous venez de dire, plutôt négatif ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Je pense que, globalement, je vous dis, les choses me paraissent plutôt positives. Je veux dire que l'état de l'Europe, à la fin de la présidence de monsieur Mitterrand, était en situation d'avoir de très bons contacts avec nos partenaires. Et rien de grave n'avait été commis dans la construction de l'Europe. Et je dirais même que, globalement, hormis, comme je le disais tout à l'heure, à mon avis, ce contresens ou ce faux pas sur le jugement porté sur la réunification allemande ou ses réticences, hormis cela, je crois que l'on peut considérer que la France a joué son rôle correctement à cette époque au niveau de la construction européenne.

## **2, Les négociations d'adhésion avec la Grèce, l'Espagne, le Portugal et la Roumanie**

**[Frédéric Clavert]** Puis-je revenir un peu sur l'adhésion de la Grèce, qui se fait en 1980 ? Quel a été le rôle plus précis de la France dans cette adhésion ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Tout le monde sait que le président de la République entretenait les meilleures relations avec monsieur Constantin Karamanlis et qu'il était très profondément convaincu qu'il fallait aider la Grèce à entrer dans l'Union européenne. Et il était en même temps très heureux que les circonstances du calendrier fassent que c'était au moment où la France présidait la Communauté européenne que la Grèce allait faire son entrée dans l'Europe.

Il y avait certainement dans cet intérêt d'abord un intérêt historique. Je veux dire que nous avons le sentiment que le berceau de l'Europe rejoignait (du point de vue de la civilisation, de la culture), rejoignait l'Europe, qui avait, en quelque sorte, devancé son géniteur dans sa création. Et puis, il y avait certainement aussi la joie de démocrates qui constataient que la Grèce revenait à la démocratie après l'ère des colonels, et donc faisait son entrée dans un ensemble démocratique, et dont on savait qu'elle ne retournerait pas aux errements du passé dans la mesure où l'entrée dans l'Union européenne est un gage de démocratie définitive, à mon sens.

Monsieur François-Poncet a amorcé les négociations, les a conduites, mais m'a laissé, en particulier sur la fin des négociations, une liberté assez large et j'ai été amené à conclure les négociations de l'entrée de la Grèce. Je pense que le président de la République en a été satisfait puisque, lors de la signature officielle à Athènes, il a souhaité que je l'accompagne et il a souhaité que je mette ma signature au bas du parchemin.

**[Frédéric Clavert]** Nous avons déjà évoqué l'adhésion de la Grèce, il y a d'autres négociations aussi à cette époque pour d'autres adhésions, à savoir avec le Portugal et l'Espagne. Un

reproche a été fait à Valéry Giscard D'Estaing d'avoir un peu freiné ces négociations. Qu'en pensez-vous ? Notamment à cause des questions agricoles.

**[Pierre Bernard-Reymond]** C'est un peu vrai, c'est un peu vrai parce qu'à l'époque nous craignions beaucoup l'impact de l'entrée de l'Espagne, en particulier en matière agricole, et nous avions très peur que l'entrée de l'Espagne déstabilise les régions du Sud de la France, les régions frontalières de l'Espagne. Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle le président de la République avait créé les programmes intégrés méditerranéens, ce qu'on appelait les PIM, qui étaient destinés à renforcer l'économie du Sud de la France pour résister à ce que nous pensions être le choc de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. On était en particulier inquiets, déjà, de la production agricole espagnole, que nous connaissions et qui était en concurrence avec une partie de la production du Sud de la France, mais nous étions surtout inquiets du potentiel que représentaient l'Espagne et le Portugal en matière agricole si ces pays décidaient d'irriguer toutes les terres potentiellement irrigables d'Espagne, en particulier. Et nous nous disions à l'époque que si l'Espagne se mettait à mettre en culture tout ce qu'elle pouvait faire, nous risquions vraiment de grandes difficultés. Et donc nous demandions un peu de temps.

Et, d'autre part, il faut reconnaître aussi que le président de la République allait arriver à l'échéance de son premier septennat, allait arriver aux élections présidentielles, et je pense qu'il ne souhaitait pas que l'entrée de l'Espagne se fasse au moment des élections présidentielles françaises. J'ai moi-même été conduit à me rendre pendant un week-end chez mon homologue espagnol, qui était monsieur Calvo-Sotelo, qui a fait par la suite une brillante carrière puisqu'il est devenu premier ministre d'Espagne. Et j'ai été amené à lui expliquer que nous n'étions pas du tout contre l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans l'Union européenne, mais que nous avions besoin d'un peu de temps. Et c'est ce qui s'est passé d'ailleurs puisque c'est finalement au-delà des présidentielles françaises que l'Espagne et le Portugal ont rejoint l'Union européenne.

Avec un peu de recul, on s'aperçoit que nos craintes n'étaient pas nécessairement fondées parce que, certes, nous avons une entrée assez conséquente de produits espagnols en France, produits agricoles, mais une certaine partie de produits agricoles : les produits agricoles méditerranéens. Mais inversement, frontière ouverte, nous avons pu exporter vers ce pays aussi beaucoup de produits agricoles, je pense en particulier au lait. Et donc, quand on fait le bilan (surtout que dès son entrée dans l'Union européenne, l'Espagne est devenue aussi un pays en grand progrès sur le plan industriel, ce qui a aussi nécessité, de sa part, des importations), au total, on s'aperçoit que la suppression des frontières entre l'Espagne et l'Europe a été vraiment bénéfique pour tout le monde, y compris pour la France.

**[Frédéric Clavert]** Vous avez évoqué les nouveaux entrants dans l'Union européenne. Parmi ces nouveaux entrants, il y a la Roumanie et, en juin 1997, vous avez été rapporteur pour la commission des Affaires européennes du Parlement européen sur ce sujet, sur l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne. Quelles étaient vos conclusions et, par rapport à aujourd'hui, quelles leçons tirez-vous un peu de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Alors, la Roumanie est certainement, de toutes les anciennes démocraties populaires, celle qui est la plus proche de la société française, ne serait-ce que sur le plan linguistique, sur le plan, je dirais, de la société roumaine. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles on m'avait confié ce travail. Peut-être aussi s'était-on déchargé sur moi d'une tâche dont on savait bien qu'elle n'allait pas aboutir immédiatement, puisqu'on savait dès le départ que la Roumanie et la Bulgarie ne seraient pas parmi la première vague d'entrées dans l'Union européenne.

La conclusion que j'en avais tirée était double : d'une part, incontestablement, la Roumanie n'était pas prête à entrer, elle avait énormément de progrès à faire et beaucoup de réformes législatives à intégrer dans son droit positif. D'ailleurs, c'était le cas de tous les pays qui étaient candidats à l'adhésion. Mais il y avait un chemin important à parcourir du côté roumain. Et puis, il y avait un problème, qui reste tout à fait d'actualité, qui est le problème, je dirais, de la corruption. Et vous savez qu'à l'heure actuelle la Commission a porté un jugement assez négatif sur les progrès qui ont été faits en Bulgarie et en Roumanie de ce côté-là. Et qu'on n'est pas sûrs que, dans les mois qui viennent, la Commission ne propose pas au Conseil des mesures pour faire comprendre à la Roumanie et à la Bulgarie qu'il faut aller plus vite, et plus fort, et plus profond en cette matière. Néanmoins, je crois que l'effort qui a été accompli sur le plan législatif est important. On ne se rend pas compte de ce que représente pour ces pays l'introduction de l'acquis européen dans leur droit positif. C'est quelque chose de tout à fait important. Mais, au-delà de cette acquisition de tous les instruments juridiques, qui ne sont pas tous terminés d'ailleurs, il y a la volonté de les appliquer et il y a la nécessité de mettre en œuvre les législations qui ont été introduites. Donc, de ce point de vue là, je crois qu'il y a encore du progrès à faire.

### **3. L'évolution des pouvoirs et du rôle du Parlement européen**

**[Frédéric Clavert]** En 1981, Valéry Giscard d'Estaing perd les élections présidentielles. Vous êtes, trois ans plus tard, élu député européen. Et vous siégez au Parlement européen jusqu'en 86, ensuite vous êtes réélu à partir de 1989. En 1984, donc, il y a ce Conseil européen de Fontainebleau, qui permet une relance européenne. Mais il y a également le Parlement européen qui essaie de s'affirmer avec un projet de traité de l'Union européenne élaboré par Altiero Spinelli et le Club du Crocodile. Vous souvenez-vous du contenu de ce projet et quel regard...

**[Pierre Bernard-Reymond]** Oui, oui, je me souviens, et je me souviens très bien de ce projet. J'ai eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises avec Altiero Spinelli. Altiero Spinelli était un homme extrêmement sympathique, et ses idées et sa foi dans l'Union européenne l'étaient encore plus.

Néanmoins, moi je n'ai jamais cru à ce que faisait Altiero Spinelli. J'étais tout à fait favorable au développement de ses idées, mais je ne pensais pas qu'il aboutirait, je le lui ai dit d'ailleurs,

pour deux raisons : d'abord, je ne pense pas que l'Europe doive se faire à coups de constitutions. Je crois que l'Europe est nécessairement un processus évolutif, et que l'on a beaucoup plus intérêt, si on veut être efficaces, à construire l'Europe de traité en traité. Il me semble qu'un traité tous les cinq ans ou tous les six ans est une bonne formule. D'abord parce que l'Europe s'agrandit, ensuite parce que le monde va très vite et qu'il faut s'y adapter. Et puis parce qu'il faut laisser un peu de temps au temps pour que les problèmes se résolvent, pour que les mentalités évoluent. Et je crois qu'un traité, ça sert à deux choses : ça sert d'une part à constater les progrès concrets qui ont été réalisés et à les inscrire dans le marbre, et ça sert aussi à tracer les pistes pour le prochain traité. Et donc, c'est un processus évolutif, alors que ceux qui sont partisans d'une constitution considèrent en quelque sorte qu'il faut tout d'un coup projeter sur le processus européen une espèce de chape de plomb qui, à mon avis, est plus négative que positive. Rien que le mot « constitution », en France en tout cas, a une acception rigide, définitive. Or, il n'y a rien de plus évolutif et de plus progressif que la construction européenne. Et c'est une condition si on veut la réussir. Donc, je crois que l'idée qui consistait à dire « On fait une constitution pour, en quelque sorte, constater le point de non-retour de la construction européenne » était une erreur et qu'elle avait plus d'inconvénients que d'avantages.

La deuxième raison, c'est que nous n'étions pas mûrs, à mon avis, à l'époque, pour figer ainsi les choses. Et donc, j'ai toujours dit à monsieur Spinelli qu'il prenait un risque en voulant figer, aujourd'hui, à l'époque, les choses, et j'ai un peu d'ailleurs la même impression aujourd'hui. La deuxième raison, c'est que monsieur Spinelli était très favorable à la Commission. Alors moi, je ne suis pas du tout hostile à la Commission et je mesure le travail qu'elle a fait et je mesure son caractère indispensable. Je ne suis pas comme on a un peu tendance à le croire... Souvent on dit « Les Français sont contre la Commission », etc. Donc le rôle de la Commission dans la construction européenne est tout à fait fondamental. Mais je pense tout autant que le pouvoir suprême de la construction européenne ne peut émaner que du Conseil européen. On ne peut pas imaginer que les États et les chefs d'État, qui ont un pouvoir relativement important dans chacun de leurs pays, puissent déléguer à des gens qu'ils ont nommé le pouvoir suprême. Le pouvoir exécutif fondamental ne peut être issu que du Conseil européen. Et ça, je crois que c'est quelque chose qu'il faut admettre. Vous avez vu comment le président Nicolas Sarkozy a conduit la présidence française. Vous avez vu avec quels, je dirais, dynamisme et efficacité il l'a fait. Jamais un président de Commission ne pourrait faire la même chose. Il faut être président de l'Union européenne pour pouvoir le faire. Outre le fait qu'il faut le tempérament qu'a notre président. Et donc, il faut que cette question soit tranchée. Je crois qu'elle l'est.

Mais à l'époque de monsieur Spinelli, elle ne l'était pas, et non seulement elle ne l'était pas, mais monsieur Spinelli était partisan que le pouvoir suprême de l'Union européenne sorte de la Commission plutôt que du Conseil. Et ça, c'était un élément de divergence que j'avais avec lui. Et je crois que ce qu'a apporté monsieur Spinelli à l'Europe est important, parce qu'il avait une foi européenne, et il était un aiguillon important dans la réflexion sur les institutions, sur l'avenir de l'Europe. Mais je crois qu'il se trompait à la fois dans sa volonté d'avoir tout de suite une constitution et dans la volonté qu'il avait de faire surgir de la Commission et non pas du Conseil européen le pouvoir suprême européen.

**[Frédéric Clavert]** Au Parlement européen, vous avez occupé des fonctions au sein du Parti populaire européen, au sein du groupe du Parti populaire européen au Parlement européen. Quel est le rôle d'un tel parti et quelle est son identité également ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Alors, le Parti populaire européen a beaucoup évolué. Moi, j'ai connu le Parti populaire européen à un moment où il était l'expression de la démocratie chrétienne. Chrétiens, sociaux, européens, et je dirais inspiré par la doctrine sociale de l'Église. Ensuite, le parti démocrate-chrétien, ou le PPE, a eu un choix à faire : ou bien il restait dans cette identité-là, et il était minoritaire ou il était qu'une partie des non-socialistes européens, avec l'entrée notamment de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne. Ou bien il acceptait de s'élargir pour rester majoritaire ou en tout cas pour pouvoir parler d'égal à égal avec le parti socialiste. Et, dans ces conditions, il était obligé de remettre partiellement en cause son identité. Il ne pouvait pas à la fois garder totalement son identité et en même temps rester majoritaire compte tenu de l'évolution des forces politiques en Europe et de l'entrée des conservateurs britanniques. Donc c'est ce choix qu'il a fait, comme vous le savez. Il est aujourd'hui donc une force importante au Parlement européen. Il peut parler d'égal à égal avec l'autre grand parti majoritaire, qui est le parti socialiste. Mais il a été amené à intégrer des gens qui n'ont rien à voir avec la démocratie chrétienne.

C'est néanmoins, je crois, une solution tout à fait acceptable dans la mesure où il y a de moins en moins de différences entre la démocratie chrétienne et les autres membres du Parti populaire européen, à la fois parce que la démocratie chrétienne ne représente plus une force politique majeure en Europe, et en même temps parce que les autres aussi ont évolué. Et aujourd'hui, les nuances sont moins fortes entre les uns et les autres. Et on est en train progressivement de voir se créer une espèce de bipartisme européen avec, d'un côté, les socialistes et, de l'autre côté, les centristes et les conservateurs britanniques. C'est une évolution qui me paraît, avec un peu de recul, salutaire et inéluctable.

**[Frédéric Clavert]** François Bayrou a quitté le PPE en France...

**[Pierre Bernard-Reymond]** Oui.

**[Frédéric Clavert]** Bon, il y a des questions politiques nationales, européennes, qui interviennent, mais il y a aussi cette question de l'identité. Donc cette évolution bipartisane de l'Europe est contestée. Que répondez-vous à ces contestations ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Si vous voulez, j'ai eu beaucoup à réfléchir à cette question, puisque moi-même j'ai été amené à évoluer devant cette situation. Personnellement, j'ai commencé ma vie politique en étant adhérent et même cofondateur et premier député de ce parti élu, qui était un parti centriste, le Centre démocratie et progrès, avec des gens comme Jacques Duhamel, Joseph Fontanet, qui ont été des démocrates-chrétiens authentiques. Et j'ai fait la plus

grande partie de ma carrière politique au centre, dans des partis centristes. Et puis, devant la bipolarisation de notre pays et en fonction aussi, il faut bien le dire, d'un principe d'efficacité, j'ai rejoint l'UMP.

Et je dirais que tous les centristes ont eu à se poser cette question, qu'ils soient démocrates-chrétiens ou pas. Tous les libéraux même, vous avez beaucoup d'hommes politiques français qui étaient à l'UDF, par exemple, et qui ont rejoint l'UMP. Que ce soit au sein des libéraux quelqu'un comme monsieur Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille, que ce soit au centre avec des gens comme Jacques Barrot, l'actuel vice-président de la Commission, ou que ce soit monsieur Pierre Méhaignerie, également. Donc nous sommes nombreux à avoir rejoint une grande formation en pensant que la bipolarisation nous conduisait à une action plutôt à l'intérieur d'une grande coalition, d'une grande formation, plutôt que d'être en quelque sorte des porteurs de témoignage très minoritaires, coincés entre deux grandes coalitions, les socialistes d'un côté, l'UMP de l'autre. Et je pense qu'au niveau européen, c'est la même chose. Et la voie qu'a choisie François Bayrou, qui est un ami que j'ai bien connu, est différente. François Bayrou pense qu'il y a encore une place entre ces deux mastodontes, en quelque sorte, pour exister. Je suis un peu sceptique sur cette stratégie. S'il s'agit simplement de porter un témoignage, je suis d'accord. S'il s'agit d'être efficace et de conduire une politique, je ne vois pas très bien comment tout cela peut se réaliser.

**[Frédéric Clavert]** Au Parlement européen, vous avez été membre de la commission des Affaires étrangères et de sécurité. Quel rôle joue cette commission et, en tant que député, quel y était votre travail ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** J'avais effectivement pris le virus des affaires étrangères lorsque j'étais secrétaire d'État aux Affaires européennes et j'ai souhaité intégrer cette commission.

Alors, c'était à l'époque quand même encore une commission qui n'avait pas beaucoup de pouvoir. Il faut bien le reconnaître. D'abord parce qu'une commission parlementaire n'a pas le même pouvoir qu'un exécutif, de toute façon, mais aussi parce que c'était quand même un domaine de prudence dans les affaires européennes. Il est évident que la construction européenne s'est d'abord faite par l'économie et que, vous le voyez bien encore aujourd'hui, le moment où on passe de l'économie au politique est un moment à la fois très difficile et crucial, puisqu'il s'agit d'une délégation importante de souveraineté qui est faite par les États au bénéfice de l'Europe. Il est clair qu'il y a beaucoup d'hésitation, beaucoup de réticence dans ces domaines, et que les États ne veulent pas trop déléguer en matière de politique étrangère et en matière de sécurité.

D'ailleurs, comme vous le voyez, le mot « sécurité » en dit long de ce point de vue là, puisqu'il était interdit de prononcer le mot « défense ». Quand on parlait de défense au Parlement européen, on avait l'air d'être un Français extrêmement va-t-en-guerre. On évoquait tout de suite la force de frappe, etc. Et le mot correct, le mot qu'il fallait employer, c'était le mot « sécurité ». Aujourd'hui, on parle de la défense européenne avec beaucoup plus de décontraction. Donc, notre travail à la commission des Affaires étrangères était beaucoup plus

un travail de coordination et d'exploration qu'un travail véritablement décisionnel. Je crois que, de toute façon, en matière de politique étrangère, la partie exploratoire et la partie concertation, c'est l'essentiel de la diplomatie. Néanmoins, on est toujours un peu frustrés quand, passant de l'exécutif dans un parlement, on est plus des commentateurs et des défricheurs que des hommes d'action.

[**Frédéric Clavert**] Pour les affaires étrangères, justement, vous vous êtes intéressé particulièrement aux relations entre l'Europe et la Chine...

[**Pierre Bernard-Reymond**] Oui.

[**Frédéric Clavert**] ... au Parlement européen, ces relations sont-elles particulièrement importantes ? Sont-elles déterminantes et qu'est-ce que le Parlement européen ou le député européen que vous étiez pouvaient apporter à ces relations ?

[**Pierre Bernard-Reymond**] Oui, je crois que ces relations sont très importantes, tout simplement parce que la Chine est importante. La Chine s'est éveillée et la Chine sera demain *la* puissance mondiale ou une des grandes puissances mondiales, si elle n'éclate pas, bien entendu. Si la Chine reste ce qu'elle est et continue à construire son développement économique, elle deviendra un interlocuteur incontournable, si elle ne l'est pas déjà, de toute la communauté internationale. Donc il est très important de constater ce fait et d'en tirer les enseignements nécessaires. C'est pour ça que j'ai effectivement été très heureux de faire partie du groupe Europe-Chine, d'aller plusieurs fois à Pékin et de réfléchir à ce que peut être la projection de la Chine dans les 20 à 30 ans qui viennent.

Je crois que les choses ne se font jamais tout à fait comme on les prévoit. Je crois qu'elles ne se font jamais aussi vite qu'on le dit. Je pense que les États-Unis et l'Occident, j'allais dire « ont de beaux restes », en tous les cas, ont une solidité qui est plus importante qu'on ne le dit et qu'on ne le croit. Mais, en même temps, incontestablement, le monde va vers la multipolarité et un des acteurs essentiels de cette multipolarité sera incontestablement la Chine, sauf s'il lui arrivait des problèmes fondamentaux d'éclatement. Je crois d'ailleurs qu'elle en est tellement consciente qu'elle ne tolère rien qui puisse aller dans ce sens. Son attitude à l'égard du Tibet en est un exemple flagrant. Donc si la Chine reste un pouvoir unitaire, si la Chine reste la Chine, il est certain qu'elle aura, après que la crise certes ait produit ses effets, elle aura un rôle tout à fait fondamental.

Et l'Europe doit réfléchir à cette nouvelle situation, et elle doit peut-être aussi en tirer des enseignements dans ses relations avec d'autres parties du monde. Jje pense en particulier avec la Russie. Je crois que nous devons éviter les réflexes de guerre froide qui pourraient ressurgir à l'égard de la Russie. La Russie a toujours été un peuple qui est assez inquiet de son « Hinterland ». C'est ce qu'on a appelé la fièvre obsidionale de la Russie, puis de l'Union soviétique. Elle a toujours besoin d'un glacis, elle a toujours peur qu'à ses frontières se passent

des choses désagréables à son égard. Et donc, il est important de rassurer la Russie sans néanmoins tolérer tout d'elle. Et je crois que le partenariat euro-russe est quelque chose de tout à fait important et de tout à fait fondamental. Et je crois que si nous arrivions à calmer les inquiétudes de la Russie, si nous arrivions à lui faire comprendre que nous avons des intérêts partagés, si nous arrivions à lui faire comprendre que nous avons des intérêts communs et complémentaires, je crois qu'on arriverait avec elle à résoudre un certain nombre de problèmes, au-delà de nos sphères d'influence respectives, qui seraient très importants. Par exemple, les relations aujourd'hui entre la Russie et l'Iran, et l'évolution de la Russie dans un certain nombre d'autres pays du monde, ou son attitude, prouve qu'on a intérêt, en Europe, à s'entendre avec la Russie. Alors, ça implique que nous ayons un effort de conviction à l'égard des nouveaux venus dans l'Union européenne qui, et c'est tout à fait légitime de leur part, ont gardé des réflexes de prévention forts à l'égard de ce pays qui les a dominés et qui les a tenus sous son joug pendant de longues années. Et c'est aussi, je pense, un langage que nous devons tenir à l'égard des États-Unis, qui doivent comprendre que l'attitude que l'Europe doit avoir vis-à-vis de la Russie n'est pas parfaitement homothétique avec celle que peuvent avoir les États-Unis, encore que la nouvelle diplomatie de monsieur Barack Obama semble être assez proche de ce que l'Europe devrait faire, c'est-à-dire un langage ouvert, un partenariat avec elle. Donc je crois qu'il est important que nous tirions les enseignements de ce que nous devons faire avec la Chine, y compris dans nos relations avec d'autres tels que la Russie.

Ceci dit, ça ne veut pas dire que nous devons avoir à l'égard de la Chine une attitude de crainte ou une attitude réservée. Je crois, au contraire, qu'il y a aussi un langage à tenir à l'égard de la Chine, qui est le langage de la construction d'une société mondiale, le langage d'un partenariat pour organiser les affaires du monde. Et, de ce point de vue, la création du G20, qui a été préconisée et réalisée par le président de la République française, me paraît très importante. Il ne s'agit plus maintenant de gouverner le monde entre hémisphère nord et/ou entre simplement Occidentaux. Il s'agit véritablement de prendre conscience de l'évolution de ces pays, de les associer à la conduite des affaires du monde et de faire en sorte que, partout où c'est possible, nous soyons les uns et les autres d'accord pour juguler toute velléité de conflit qui, malheureusement, existe encore un peu partout dans le monde, en particulier je pense aux conflits du Moyen-Orient et à celui de l'Afghanistan.

**[Frédéric Clavert]** Durant l'ensemble de vos mandats au Parlement européen, vous avez vu le Parlement européen progressivement accroître ses pouvoirs, au fur et à mesure des traités notamment. Quel est votre regard sur le rôle du Parlement et sur cet accroissement de ses pouvoirs ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Alors, chaque traité, effectivement, a été un progrès pour le Parlement européen. Je m'en félicite. Il est incontestable que, dans l'histoire de la construction européenne, le Parlement a été l'institution qui a démarré le plus lentement et qui n'a pas eu dès le départ, et c'est peut-être naturel puisque l'initiative ne peut venir au départ que des États, n'a pas eu cette dimension démocratique nécessaire. Et je suis très heureux que le Parlement

aujourd'hui acquière une présence, une puissance, et une capacité de proposition qui est importante et qui va dans le bon sens.

Je crois que ce qu'il faut, c'est qu'on arrive à trouver le juste équilibre, qui ne peut pas être copié sur les équilibres qui existent dans tel ou tel de nos États. La transposition d'un système constitutionnel ou d'un système politique d'un de nos États au niveau européen n'est pas possible, et n'est pas souhaitable. Il faut trouver un équilibre spécifique européen : par exemple, la codécision, c'est quelque chose qui est inimaginable au niveau national en France. Nous vivons toujours sous l'empire de Montesquieu et de la séparation des pouvoirs. Et beaucoup de parlementaires ici ne savent même pas ce que c'est. Enfin, je veux dire, la codécision, ça paraît quelque chose de tout à fait inimaginable, alors qu'au niveau européen on pratique cette codécision de façon assez naturelle. Donc, il faut inventer un pouvoir politique européen des institutions proprement européennes, de même qu'une commission. C'est absolument indispensable dans la construction européenne. On ne voit pas trop ce que ça viendrait faire dans tel ou tel de nos États. Donc quand on regarde l'équilibre des pouvoirs européens, on se rend compte qu'il y a encore de la marge pour davantage de pouvoir au Parlement. Mais à condition que l'on reste toujours bien sur la ligne qui consiste à reconnaître que le pouvoir, c'est d'abord la présidence du Conseil européen. D'où la nécessité que cette présidence soit plus pérenne et qu'elle ne tourne pas tous les six mois.

#### **4. Le Sénat français et les questions européennes**

**[Frédéric Clavert]** Vous êtes devenu sénateur en 2007. Au Sénat, vous êtes membre de la délégation pour l'Union européenne. Quel est le rôle de cette délégation, d'une part ? D'autre part, de manière plus générale, quelle est la place des questions européennes dans les travaux du Sénat ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Alors, cette délégation a d'ailleurs changé de nom depuis la réforme de la constitution très récente, et elle est devenue une commission de plein exercice. Avec une seule distinction par rapport aux autres, c'est qu'on a le droit d'être membre de cette commission et en même temps membre d'une autre commission. Et je suis personnellement membre de la commission des Finances en même temps que membre de la commission européenne. Je pense que ce n'est pas qu'un changement de titre, et j'appelle de mes vœux personnellement, et le président Hubert Haenel est d'accord, j'appelle de mes vœux une mutation, une transformation profonde de cette commission. Jusqu'ici, la délégation était surtout chargée d'examiner les projets de directives et de règlements européens et de donner son avis. Vous savez que ça fait partie de la procédure obligatoire. La Commission adresse ses projets à tous les parlements d'Europe, à toutes les assemblées, et elles doivent donner leur avis. Et l'essentiel de notre travail a consisté effectivement à cette procédure. D'autre part, nous intervenons évidemment dans les débats qui ont lieu ici au Sénat sur les affaires européennes à

la veille de chaque Conseil européen, de même que le secrétaire d'État aux Affaires européennes nous invite à un débriefing de chacun de ces Conseils. J'ajoute également que nous sommes informés par plusieurs ministres, en particulier le ministre de l'Agriculture, de tout ce qu'il fait sur le plan européen de façon très régulière.

Mais je crois que dès lors que la délégation devient commission (une véritable commission à part entière du Sénat), elle doit se saisir et même anticiper sur toutes les questions européennes, et pas uniquement sur celles que nous livre la Commission. Et je suis de ceux qui pensent (et nous allons avoir d'ailleurs un séminaire de réflexion à ce sujet), je suis de ceux qui pensent qu'il est important que cette commission anticipe les événements européens et se saisisse de toutes les questions, même celles qui, par ailleurs, peuvent être traitées ailleurs. Je vous disais tout à l'heure que j'étais membre de la commission européenne. Il est évident qu'aujourd'hui nous étudions de façon approfondie les éléments de la crise financière et de la crise économique qui sévissent. Et il y a une dimension nécessairement européenne. Je trouve d'ailleurs que les commissions traditionnelles du Sénat s'occupent peu des dimensions européennes, et c'est une raison supplémentaire pour que la commission spécialisée dans ces matières s'en empare. Et je souhaite, par exemple, que cette commission européenne étudie la façon dont s'est comportée la BCE, que nous étudions la façon dont l'Europe pourrait se comporter au G20, que nous étudions également les raisons pour lesquelles on n'a pas pu bâtir au niveau européen un plan de relance digne de ce nom. Donc je crois que cette commission est amenée maintenant à véritablement prendre son envol, prendre son essor, et à devenir une commission très très importante au sein du Sénat.

**[Frédéric Clavert]** Les parlementaires français reprochent parfois, éventuellement au gouvernement français mais aussi aux institutions européennes, de les tenir un peu à l'écart du processus décisionnel. Est-ce que cette réforme de la commission que vous appelez de vos vœux permettrait de répondre à ce reproche ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Alors, la réforme constitutionnelle va de toute façon donner plus de pouvoirs au Parlement dans toutes les matières. Et la volonté du président de la République a été effectivement de rétablir un certain équilibre et de faire en sorte que les parlementaires français aient plus de pouvoir qu'ils ne l'ont eu sous la V<sup>e</sup> République. Et l'Europe, Dieu merci, ne va pas échapper à cette orientation. Et je crois qu'effectivement nous allons avoir aujourd'hui un rôle très important à jouer. Comme toujours, le pouvoir, il est donné, mais il faut s'en emparer. Et il faut que par conséquent nous ayons nous, membres de cette commission européenne, les initiatives nécessaires pour bâtir véritablement notre pouvoir, y compris au sein de cette maison. Parce que je trouve que l'Europe n'est pas assez présente, et en même temps quand elle est présente, ce n'est pas nécessairement au sein de la commission européenne.

**[Frédéric Clavert]** Lorsqu'on lit un peu les débats où vous êtes intervenu, on remarque que vous vous êtes intéressé au projet Galileo. Pour vous, quelle est l'importance de ce projet pour l'Union européenne, et faudrait-il d'autres projets de ce type ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Oui, je me suis intéressé au projet Galileo parce que, vous l'aviez constaté, c'est quand même un projet qui était très important et qui traînait. Les montages financiers ont contribué à retarder considérablement l'évolution de Galileo. Or, nous avons le sentiment, au moment où j'ai posé la question, que les choses n'étaient pas encore sûres et que l'on n'était pas près d'un accord. Alors que les États-Unis en étaient à la troisième génération de leur GPS et que la Chine, d'un côté, et la Russie, de l'autre, étaient en train de monter leur propre système. Donc, je pensais qu'il était important que l'Europe se dote de Galileo à la fois sur le plan de son indépendance et en même temps sur le plan industriel... Et sur le plan de l'emploi, puisqu'on attend la création de 100 000 emplois en ce qui concerne Galileo. Donc, il m'a semblé, à un moment, qu'il était important qu'à Bruxelles on sente que les parlementaires s'intéressaient à cette question et étaient très volontaristes. Alors, il se trouve que les choses se sont bien terminées puisqu'on a fini par trouver, sous l'égide de Jacques Barrot, on a fini par trouver le système de sortie de crise, si je puis dire, puisque maintenant Galileo semble être sur de bons rails. Mais il m'a paru important de le faire.

Alors, il y a certainement d'autres domaines dans lesquels les efforts qui sont faits dans Galileo pourraient être transposés. Je pense par exemple à la télémédecine. Je m'intéresse un petit peu à cette question. Je pense que c'est un domaine d'avenir, et on pourrait certainement aller plus loin. Je me souviens d'une époque où la recherche au niveau européen était une préoccupation peut-être plus importante qu'aujourd'hui. Je me souviens du programme EUREKA par exemple, et je ne sais pas si c'est parce qu'on en parle moins ou parce qu'on fait moins, mais toujours est-il qu'une des solutions à la crise que nous vivons aujourd'hui, c'est quand même que l'on fasse un effort supplémentaire en matière de recherche. Et je crois que, du point de vue européen, nous aurions intérêt à, là aussi, rapprocher nos points de vue, à éviter un peu nos égoïsmes nationaux, et à donner un nouvel élan à la recherche européenne. Il semble qu'aujourd'hui il faille de tels montants de crédit qu'aucun de nos États n'est capable de générer suffisamment d'efforts de recherche pour aboutir très sérieusement à des résultats significatifs. Donc, l'Union européenne n'a jamais été aussi nécessaire en matière de recherche.

**[Frédéric Clavert]** Toujours dans ces mêmes débats au Sénat, vous êtes membre de la commission budgétaire. Vous avez été secrétaire d'État au Budget dans les années 1970. Donc, le budget est une question qui vous tient à cœur, manifestement. Vous faites référence à la notion de flexisécurité, vous regrettez le creusement du déficit et de l'endettement de l'État en France. Quelle est l'importance, pour la position de la France au sein de l'Union européenne, de sa politique économique et budgétaire ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Ah, c'est une vaste question et une question très importante. Et en même temps, difficile. Si vous voulez, je crois qu'on ne peut pas avoir vis-à-vis du déficit budgétaire tout à fait la même attitude aujourd'hui qu'on ne pouvait l'avoir il y a même seulement un an. Quand je suis arrivé ici, au Sénat, une de mes premières interventions a effectivement été, dans le cadre de la discussion de la loi de finances, le thème du déficit budgétaire. Nous sommes un pays qui, toutes tendances politiques confondues, n'a pas été

capable, depuis plus de 25 ans, de présenter un budget en équilibre. Ceci me paraît grave et ceci me paraît une dérive tout à fait condamnable et certainement à condamner, parce que nous allons reporter sur les générations futures... L'aisance que nous nous donnons aujourd'hui est coupable, et nous allons reporter l'effort sur nos enfants et nos petits-enfants. Et deuxièmement, je crois que c'est grave aussi parce que je me mets à la place de nos partenaires européens, et si nous ne respectons pas les critères de Maastricht, autrement dit si nous ne participons pas de la même façon que les autres aux efforts communs, et si nous partageons la solidarité et que nous ne partageons pas la vertu, il y a un moment où les choses ne pourront plus aller. Donc, c'est un peu le langage que j'ai tenu lorsqu'on annonçait un déficit de 40 milliards. Finalement, ce déficit en fin d'exécution n'a pas été de 40, mais de plus de 50, et aujourd'hui nous en sommes à 100 milliards.

Mais entre-temps, il faut le reconnaître, il y a eu la crise. Et, certes, elle n'absout pas tout, mais je crois qu'il est indispensable que des plans de relance soient lancés par chacun de nos États, faute de pouvoir en lancer un au niveau européen. Et donc, je ne suis pas nécessairement particulièrement critique sur le déficit de cette année parce qu'il se situe dans une période vraiment exceptionnelle, vraiment grave, dans laquelle nous devons préserver au maximum les emplois. Et donc, je mets un peu entre parenthèses, si vous voulez, la politique budgétaire des années de crise, mais il faut quand même toujours rester conscient que cette politique budgétaire des années de crise se surajoute à un certain laxisme antérieur, vieux de plus d'un quart de siècle, et qui va nous poser des problèmes à la sortie de la crise. Ça c'est clair. Ça en posera à tout le monde, mais ça en posera en particulier à ceux qui ont accumulé les plans de relance de crise sur des matelas de déficit. Donc, c'est une préoccupation sérieuse, c'est une préoccupation grave, que j'ai et je pense que je la partage avec beaucoup d'autres. Et nous devons toujours essayer de trouver dans nos politiques anticrise le fil, le sentier très étroit, qui nous permet de limiter les dégâts de la crise et qui, en même temps, n'obère pas complètement l'avenir.

## 5. Les perspectives de l'Union européenne

[**Frédéric Clavert**] Vous êtes député européen au moment du referendum français sur le traité de Maastricht. D'une part, étiez-vous en faveur d'un referendum et, d'autre part, quelles leçons tirez-vous de la campagne et des résultats du referendum ?

[**Pierre Bernard-Reymond**] Non, je n'étais pas favorable au referendum de Maastricht. J'ai eu l'occasion d'être dans une réception à l'Élysée où j'ai rencontré le président Jacques Chirac et je regrette de ne pas le lui avoir dit. Je ne pense pas que pour autant il aurait changé d'avis, mais je crois que, les referendums européens, il faut les éviter. Pourquoi ? Parce que, en tout cas dans notre pays en France, c'est comme ça, on ne répond pas à des questions posées par les referendums. Le referendum européen est l'occasion pour les Françaises et les Français de s'exprimer sur tout autre chose et, généralement, de porter des critiques plus sur la politique nationale ou sur la politique que mène celui qui leur propose le referendum que sur la question européenne. Ensuite, c'est quand même très compliqué pour le citoyen d'étudier le texte qui lui

est proposé, de se faire une opinion, et véritablement de se déterminer en connaissance de cause.

Donc, si nous avons dans nos démocraties, des démocraties représentatives, ce n'est pas pour rien. Et je pense qu'il vaut mieux que les affaires européennes soient traitées par les parlementaires que par les citoyens. Ce n'est pas choquant ce que je dis, parce que, la démocratie, c'est des referendums pour certaines choses, mais c'est aussi l'exercice du pouvoir parlementaire. Par contre, je pense que ce serait mieux que, par exemple tous les cinq ans, on pose une question très simple aux citoyens, qui pourrait être posée le même jour dans tous les pays d'Europe, qui serait « Êtes-vous partisan de poursuivre la construction de l'Europe ? », point final. Là, c'est clair, on répond par « oui » ou par « non » et ça donne une possibilité de poursuivre. Et surtout, ça intègre chaque citoyenne et chaque citoyen dans la conscience européenne et dans la volonté de réfléchir à ce processus. Mais demander à un citoyen européen de se prononcer sur un texte de 500 pages... Je pense que ça, c'est le rôle de la démocratie représentative, et pas du referendum.

**[Frédéric Clavert]** Le traité constitutionnel européen a été rejeté en 2005. Il sera peut-être remplacé par le traité de Lisbonne. Quel avenir immédiat pour l'Union européenne et quel avenir plus lointain ?

**[Pierre Bernard-Reymond]** Alors, moi je souhaite vraiment beaucoup qu'on arrive à ratifier ce traité. Je crois que les problèmes institutionnels sont importants pour la construction de l'Europe et pour l'efficacité de l'Union européenne en particulier. Je crois que l'exercice d'une présidence d'au moins deux ans me paraît tout à fait indispensable. Et j'espère beaucoup que les Irlandais, les Tchèques vont nous permettre de mettre en œuvre ce traité très vite. À la fois parce que les institutions sont un élément clé de la construction européenne, et en même temps parce que tant que ce n'est pas réglé, ça obscurcit un peu tous les autres problèmes que nous avons aussi à régler. Et donc, quand on aura des institutions qui pourront fonctionner de façon efficace pendant une bonne période, peut-être pas de façon définitive, mais pendant une bonne période, eh bien, nous n'aurons plus aucune excuse pour ne pas nous attaquer aux problèmes concrets, réels, ce qui se fait déjà, mais pas suffisamment, et pour faire en sorte que l'Europe continue à approfondir ses solidarités, à développer sa recherche et à jouer son jeu dans la compétition internationale. Donc je pense que les institutions sont un peu un préalable à l'évolution de l'Union européenne.

Alors que peut-on imaginer dans cette évolution ? Certainement quelques élargissements supplémentaires. Il y a encore des pays qui, très naturellement, très légitimement, frappent à la porte. Ils devront respecter l'acquis communautaire, comme ça a toujours été le cas. Ils devront respecter les critères, aussi bien pour entrer dans l'Euro que les critères, je dirais, de démocratie, etc. Il est évident que plus l'Europe s'élargit, plus elle se transforme. Et nous devons essayer de trouver le juste équilibre entre l'efficacité et l'élargissement. C'est un vieux problème : l'approfondissement et l'élargissement, ce n'est pas une problématique nouvelle. Et, au total, je trouve que, quand même, être passés de 6 à 27 États et, j'allais dire, exister encore de la façon dont nous existons, c'est plutôt une performance et on doit plutôt être satisfaits. Celui qui aurait,

lorsque nous étions six, lorsqu'on en était à l'époque du marché commun, celui qui aurait imaginé qu'on pourrait encore exister (et avec l'efficacité qu'on connaît) à 27, aurait certainement été désavoué tout de suite par tout le monde. Donc, au total, moi je tire quand même un enseignement très positif de ce qui s'est passé. C'est la première fois dans l'histoire du monde qu'un continent s'organise sur le plan politique dans la paix, de façon volontaire et dans la démocratie. Donc, c'est unique dans l'histoire de l'humanité et il faut qu'on en soit conscients. Alors, il faut poursuivre, il faut continuer. Nous savons très bien que qui n'avance pas recule, donc il faut toujours imaginer, toujours être attentifs à toute dérive possible. Il faut malheureusement ne pas être trop pressés non plus : on travaille à l'échelle de générations et de générations, on travaille à l'échelle des siècles. Donc, je trouve que quand on se place à ce niveau, on peut être quand même très heureux de ce qui s'est passé depuis la déclaration de Robert Schuman.

Et je ne crois pas que l'on puisse dessiner aujourd'hui l'Europe telle qu'elle sera dans vingt ans. Tout est très évolutif, tout est très fluctuant. L'Europe n'est pas seule au monde. Il faut qu'elle tienne compte de l'évolution du contexte planétaire, du contexte mondial et, je dirais, des deux grands défis que nous avons devant nous : à la fois le défi écologique et le défi d'une nouvelle économie, le défi de la réponse à la crise financière et économique. Ce sont, à mon avis, deux défis considérables, mais je crois que l'Europe a suffisamment, je dirais, d'héritage intellectuel, d'héritage culturel, de capacité d'imagination, de capacité d'invention, pour être un de ceux qui, dans le dialogue mondial, apportent quelque chose de fondamental dans l'évolution de notre planète. Je compte beaucoup, sans trop me faire quand même d'illusions, sur le G20, mais sur, aussi et surtout, cette idée que nous devons poursuivre l'organisation de notre planète. Et nous devons donner plus de pouvoir au Fonds monétaire international. Nous devons préconiser une certaine régionalisation de l'ONU, mais aussi plus de pouvoir pour l'ONU. Je crois qu'il y a énormément de choses à faire et à proposer de la part de l'Europe pour une organisation du monde qui permette de civiliser, qui permette de contrebalancer, qui permette d'humaniser la mondialisation telle que nous l'avons connue jusqu'ici, avec ses exagérations, ses errements dont nous souffrons particulièrement en cette période de crise financière.